



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

*Rassemblement du Collectif 8 mars devant le bureau du premier ministre,
Philippe Couillard*

Le Collectif 8 mars exige des engagements concrets de la part du premier ministre

Montréal, le 7 mars 2017 – Alors qu’elles représentent plus de 700 000 femmes au Québec, le premier ministre a encore refusé de rencontrer les membres du Collectif 8 mars à l’occasion de la Journée internationale des femmes. Ce matin, elles sont allées porter elles-mêmes leurs revendications devant le bureau de M. Philippe Couillard à Montréal.

« Année après année, les rencontres du Collectif 8 mars avec la ministre responsable de la Condition féminine n’ont donné aucun résultat concret », a d’entrée de jeu déclaré la porte-parole du Collectif 8 mars et présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Mélanie Sarazin, lors du point de presse. « C’est le gouvernement dans son ensemble qui doit agir pour l’égalité entre les femmes et les hommes et à cet effet, nous voulons cette année que le premier ministre se joigne à la ministre, ce qu’il refuse. Alors que le premier ministre affirme haut et fort que l’égalité entre femmes et hommes est un principe, les politiques d’austérité sexistes et les coupes dans les services publics ont des impacts dramatiques sur les conditions de vie et de travail de toutes les femmes du Québec. Nous le répétons chaque année, il est temps que le gouvernement nous entende », a-t-elle rappelé.

Réinvestir massivement dans le mouvement des femmes

Les représentantes du Collectif 8 mars ont une nouvelle fois sonné l’alarme : les organismes qui composent le mouvement des femmes sont à bout de souffle. Alors qu’ils sont asphyxiés financièrement, les groupes de femmes sont de plus en plus sollicités et font face à une demande de services accrue en raison même de l’augmentation des inégalités. Les femmes en subissent directement les contrecoups : listes d’attente de plus en plus longues, programmes suspendus, services abandonnés, postes abolis, etc.

« La Fédération des femmes du Québec, par exemple, ne le sait que trop bien : la situation actuelle est insoutenable et ce sont les femmes qui en écopent. Le mouvement des femmes a toujours été à l'avant-garde dans la défense collective des droits, la mise sur pied de services, l'éducation populaire, la formation continue ou encore la sensibilisation à grande échelle. Nous observons sur le terrain à quel point les politiques du gouvernement contribuent à l'appauvrissement et à la précarisation des conditions de vie des femmes. Cela frappe particulièrement celles qui sont déjà marginalisées par plusieurs systèmes d'oppressions, comme le racisme systémique ou le colonialisme ! », a déploré Mélanie Sarazin.

Prioriser l'autonomie économique des femmes

Cette année encore, le Collectif insiste : l'autonomie économique des femmes doit constituer une priorité gouvernementale transversale. C'est d'ailleurs le thème prioritaire de la 61^e session d'ONU Femmes cette année, avec une préoccupation particulière pour l'autonomisation des femmes autochtones. Or, le Collectif constate sur le terrain que les politiques du gouvernement vont exactement dans le sens inverse : démantèlement des services publics, notamment des services de garde à la petite enfance, déstructuration des emplois des femmes, recul quant à la conciliation famille-travail-études, etc.

« Ce sont les travailleuses majoritaires dans ces services qui subissent les impacts de cette austérité sexiste ! Le tiers des femmes qui ont un emploi au Québec travaillent dans le secteur public », a expliqué Mélanie Sarazin. « Les compressions subies depuis 2014 mettent aussi en péril nos services de garde éducatifs qui ont pourtant permis à un nombre important de femmes de retourner et de rester sur le marché du travail, et ce, à des postes à temps complet, au lieu de postes à temps partiel ou atypiques », a-t-elle ajouté. Le gouvernement se désintéresse complètement de la création d'emplois dans les secteurs féminins : « Les mesures de relance ont davantage favorisé les hommes que les femmes : 6,2 milliards de dollars contre 2,7 milliards », a-t-elle fait valoir.

Appliquer les outils existants

Les membres du Collectif ont réitéré l'urgence d'appliquer, comme le gouvernement s'était engagé à le faire, l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). Celle-ci doit être appliquée rigoureusement à toutes les mesures et politiques gouvernementales, en évaluant également les impacts des mesures budgétaires et fiscales afin de pouvoir

tenir compte des réalités différentes entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes.

« Il faut tenir compte des discriminations systémiques dans toutes les politiques du gouvernement. Par exemple, le taux d'emploi des femmes non diplômées est de seulement 38,3 %, comparativement à 52,3 % pour les hommes dans la même situation. Le taux d'emploi des femmes immigrantes titulaires d'un diplôme universitaire est de 69,1 %, par rapport à 78,5 % chez les hommes dans la même situation. Il y a longtemps qu'on dénonce cette iniquité, il est temps que sa correction devienne une priorité gouvernementale », a rappelé Mélanie Sarazin.

À propos du Collectif 8 mars

Le Collectif 8 mars représente plus de 700 000 femmes au Québec. Il est formé de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

– 30 –

SOURCE : COLLECTIF 8 MARS

Chantal Mantha (APTS), cmantha@aptsq.com, 514 236-9287

Marilou Gagnon (CSD) gagnonm@csd.qc.ca, 514 248-6277

Ariane Gagné (CSN), ariane.gagne@csn.qc.ca, 514 349-1300

Christine Marceau (CSQ), marceau.christine@lacsq.org, 514 235-5082

Marie-Josée Nantel (FAE), mj.nantel@lafae.qc.ca, 514 603-2290

Myrna Karamanoukian (FIQ), mkaramanoukian@fiqsante.qc.ca, 514 572-5454

Caroline Jacquet (FFQ), organisatrice@ffq.qc.ca, 514 806-0452

Isabelle Gareau (FTQ), igareau@ftq.qc.ca, 514 953-0142

Éric Lévesque (SFPQ) eric.levesque@sfpq.qc.ca, 418 564-4150

Marc-Antoine Ruest (SPGQ), marc-antoine.ruest@spgq.qc.ca, 581 308-7309

Renseignements : Caroline Jacquet, cellulaire : 514 806-0452